



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Lise Lapointe, *greffière-trésorière* de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a adopté, lors de sa séance tenue le 22 août 2024, la résolution 2024-08-10 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil du mois de septembre 2024.

QUE le Conseil tient à préciser que la **séance prévue le 11 septembre 2024 à 19 h 00 soit tenue le mercredi, 18 septembre 2024 à 19 h 00.**

QUE le conseil invite cordialement comme à l'habitude ses citoyennes et citoyens à assister à l'assemblée ordinaire du conseil du 18 septembre 2024.

**DONNÉ À Saint-Aimé-des-Lacs
CE 13^e jour du mois septembre 2024**

Lise Lapointe
Directrice générale Secrétaire-trésorière